

DECRET N°2011-869 DU 30 DECEMBRE 2011

portant approbation du budget prévisionnel
de Bénin Télécoms SA pour l'exercice 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères et le décret 2011-553 du 24 août 2011 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n°2007- 589 du 28 décembre 2007 portant attributions organisation, et fonctionnement du Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Vu** le décret n°2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisations et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2004-260 du 05 mai 2004 portant création de la Société Bénin Télécoms SA et approbation de ses statuts ;
- Sur** le rapport du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 novembre 2011.

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel de Bénin Télécoms SA pour l'exercice 2011 tel qu'il figure en annexe en à ce décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 decembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



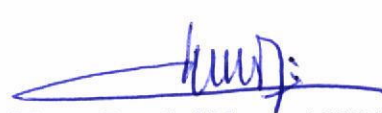
Pascal Irenée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre de la Communication et des
Technologies de l'Information et de la
Communication,



Max Barthélémy AHOUEKE

Le Ministre de l'Analyse Economique,
du Développement de la Prospective,



Marcel Alain de SOUZA

AMPLIATIONS : - PR 6 -CAB-MIL 6-AN 2- CC2-CS 2 HCI 2-CES 2- HAAC 2 PM/CCAGEPPPDSS 4 MCTIC 4 MEF 4 MDAEP 4 AUTRES
MINISTERES 23 SGG 4 SPD2-DEP-INSAE 3 DSIA 2 DGBM-DCF-DGTCP-DSDV-CF 8 ONEP-GCONB-DGCST3-UAC-ENAM-FASJEP 3-
UNIPAR-FDSP 2-DOPA 1-JO 1.

